

Compte-rendu du Grand débat national organisé à Nuisement sur Coole le 19 février 2019

En préambule, les participants tiennent à affirmer leur reconnaissance à l'activité pour sa circonscription et son investissement au service des administrés de notre député.

Démocratie et citoyenneté

La mauvaise image de la majorité des élus de l'assemblée nationale est relevée. Les retransmissions des débats à l'assemblée démontrent peu de présence et des attitudes alimentant cette impression. Il est suggéré qu'un nombre minimal de présences soit imposé.

La diminution sensible du nombre de députés est également proposée comme garante de dépense maîtrisée sur les indemnités versées et autres avantages de débat constitutionnel afin de limiter les déplacements, donc les frais.

La vidéo conférence doit être étudiée comme moyen

Le cumul des indemnités et des mandats doit être interdit à tous les échelons, et non limité aux seuls sénateurs et députés

Tout scrutin doit retrouver la proportionnalité afin de permettre une meilleure représentation de la volonté exprimée par les électeurs et ainsi permettre aux diverses sensibilités d'être représentées. Les participants sont conscients du risque de blocage si des majorités ne se dégagent pas de façon significative.

La reconnaissance du vote blanc est recommandée, permettant une juste lecture de l'expression des électeurs. Un élu doit être conscient de la fraction d'électeurs qui lui ont exprimé leur choix, mais aussi analyser pourquoi le vote blanc a été exprimé.

Le vote est un droit, il ne doit pas devenir une obligation. L'instruction civique dispensée en milieu scolaire est une vraie solution pour revaloriser l'engagement citoyen.

Des échanges intermédiaires entre les échéances devraient être la règle afin de permettre aux élus de donner des explications mais aussi apporter des correctifs si le besoin était exprimé.

Transition écologique

Les déplacements commerciaux dus à la mondialisation induisent un accroissement constant des déplacements aériens et maritimes. Une taxe carbone incitative permettrait deux choses :

La recherche de circuits plus courts

Le financement de la transition écologique

Elle doit être appliquée sur ces modes de déplacements, mais également sur tout type de transport polluant. Une partie des recettes pourrait être affectée à l'entretien des réseaux et infrastructures. Le principe du pollueur payeur doit être strictement appliqué.

Le transport ferroviaire est à privilégier notamment dans les milieux ruraux pour favoriser le déplacement de masse des produits agricoles. Les réseaux existants sont à maintenir et entretenir pour cela.

En matière de pollution, les lois doivent être appliquées pour tous, les enjeux économiques ne sont pas des excuses dérogatoires.

La taxation des carburants, et particulièrement du diesel, a atteint un niveau inacceptable. Dans une France dynamique, l'obligation de se déplacer est incontournable, de plus en milieu rural. Il n'est plus tolérable d'imposer des dépenses supplémentaires aux actifs. Un prix européen des carburants pourrait être une solution.

Les aides de l'Etat pour favoriser les changements des véhicules polluants pour des

véhicules plus vertueux accentuent les inégalités devant le pouvoir d'achat. L'application de ces aides doit être revue et aider de façon conséquente les personnes aux revenus modestes.

Les changements et les assouplissements dans la législation du travail ne permettent plus les mutualisations de moyens de déplacement, les horaires appliqués et les plages horaires étant trop disparates.

Les regroupements scolaires ont créés des services de transport scolaire inexistant jusqu'alors. Faut-il poursuivre dans cette voie ?

Fiscalité et dépenses publiques

De l'avis unanime, l'impôt sur la fortune doit être rétabli. Il est proposé également d'imposer les biens de valeur comme les œuvres d'art.

Les dérogations fiscales ou dépenses fiscales doivent être revues (manque à gagner pour l'Etat de plus de 50 milliards d'euros).

Les indemnités et autres défraiements des grands élus doivent être revus à la baisse et notamment supprimer tout privilège lié à la fin d'un mandat.

Les salaires des hauts fonctionnaires doivent être encadrés et connus du public.

Les règles de la fonction publique doivent être basées sur le principe travail= salaire.

Trop d'agences gravitent autour des services de l'Etat. Sans critiquer leur action, une mutualisation doit permettre des économies d'échelle.

Les décisions impliquant des changements ou l'installation de nouveaux équipements doivent être réfléchies et non prises sous la pression ou la précipitation. Les dépenses seraient plus intelligemment faites.

Le domaine social doit être privilégié et même plus soutenu.

Néanmoins les participants s'accordent à dire que les moyens de contrôles de versement des aides doivent être mutualisés pour limiter le plus possible les fraudes.

Les services de pôle emploi interrogent beaucoup sur leur fiabilité et leur pertinence. Un plafonnement des indemnités dans le montant et la durée permettrait

-d'inciter les bénéficiaires à reprendre au plus tôt la vie active

-affecter les économies à la diminution des cotisations et à l'augmentation des salaires

Les personnes âgées et les personnes handicapées doivent être mieux pris en considération par des prestations sociales au niveau de leurs besoins, mais aussi un encadrement plus strict des tarifs appliqués.

La santé dans les hôpitaux ne doit pas faire l'objet de restriction mais y affecter de réelles possibilités de prise en charge digne et efficace des patients. Les pathologies récurrentes et irréversibles doivent faire l'objet d'une totale prise en charge.